

PRESENTATION

- ❑ Matériau résistant au feu se présentant sous la forme de plaques.
- ❑ Sert de protection pour établi de soufflage
- ❑ Incombustibles et imputrescibles.
- ❑ Fabriquées **sans adjonction d'amiante** ou de toute autre fibre inorganique.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- ❑ Dimensions : $2500^{-1-3} \times 1200^{-1-3} \times 9^{-0.5/+0}$ mm
- ❑ Poids : 23.7 kg
- ❑ Composition : panneaux à base de silicate de calcium et de fibres sélectionnées (sans amiante).
- ❑ Classement au feu : Classé M0 au CSTB N° 95.40117
- ❑ Coefficient de conductivité thermique : 0,17 W/mK
- ❑ Densité nominale à sec : 875 Kg/m³
- ❑ Module d'élasticité E (moyenne longitudinale / transversale des plaques) : 3300 N/mm²
- ❑ Contrainte à la flexion rupture (moyenne longitudinale / transversale des plaques) : 8,5 N/mm²
- ❑ Contrainte à la traction rupture z (moyenne longitudinale / transversale des plaques): 3,5 N/mm²
- ❑ Résistance à la compression pour une compression de 5% : 8,0 N/mm²

Référence	Désignation
VVPTS	Plaque de protection pour établi de soufflage

MISE EN OEUVRE

- ❑ Se travaille facilement avec les outils courants pour l'usinage du bois.
- ❑ Panneau à base de strates dont une face est lisse et l'autre légèrement granulée
- ❑ Ne marque pas la verrerie chaude.

Mai 2015

PLAQUE POUR TABLE DE SOUFFLAGE FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VVPTS

1- Identification du produit et de la société

Nom du produit : SUPALUX S

Nom du fournisseur : MATEL
ZI Tharabie - 18 rue du Ruisseau
38291 ST QUENTIN FALLAVIER

Tél : +33 (0) 474 999 999
Fax : +33 (0) 474 999 900

2- Composition / information sur les composants

- Hydrate de silicate de calcium synthétique
- Vermiculite
- Fibres cellulosiques (900-34.6)
- Mica (12001-26.2)

3- Identification des dangers

- La coupe ou le perçage des panneaux entraîne des émissions de poussières qui, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent être dangereuses pour la santé.

4- Premiers secours

- Contact avec les yeux: Oter les lentilles de contact si nécessaire, maintenir l'œil bien ouvert puis laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau ou du sérum physiologique pendant 15 minutes minimum. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

- Contact avec la peau : laver abondamment avec de l'eau.

- Inhalation : respirer de l'air frais

- Ingestion : Bien rincer la bouche puis boire abondamment

Information : transmettre ce document au médecin traitant

Mai 2015

**PLAQUE POUR TABLE DE SOUFFLAGE
FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

VVPTS

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

- Précautions contre le feu : pas de précaution particulière
- Moyens d'extinction : non applicable - matériau non inflammable
- Emanations : une faible quantité de monoxyde et dioxyde de carbone peut de dégager.

6 – Mesures à prendre en cas de dispersion

- Dispersion : se référer au manuel de procédures concernant la manipulation – utiliser un équipement de sécurité. Limiter la dispersion. Ramasser la poussière avec un aspirateur ou humidifier la Poussière puis balayer.

7 – Manipulation et stockage

- Manutention : il est préférable d'étudier une méthode de contrôle du niveau de poussière. Un système d'extraction de la poussière doit être mis en marche lors de la coupe ou du perçage - éviter l'inhalation de la poussière. L'utilisation d'outils de coupe à grande vitesse est déconseillée à moins d'utiliser un système d'extraction de poussière efficace. Une attention particulière doit être portée lors de la manutention de panneaux lourds. Les panneaux ne sont pas autoportants.
- Stockage : stocker les produits dans un endroit sec. Protéger les panneaux contre les projections d'acide. Aucune autre mesure, tant au niveau du marquage que de l'entreposage n'est nécessaire.

8 – Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Yeux : des lunettes appropriées doivent être portées afin de se protéger contre la poussière
- Peau : il est préférable d'éviter tout contact avec la peau et de porter des gants; un vêtement de travail type combinaison est suffisant.
- Inhalation : si les systèmes de contrôle émissions de poussières ne sont pas efficaces, il est nécessaire de porter un équipement de protection approprié : un masque avec filtre P2 anti-poussière (pour la poussière fine). Les filtres ont souvent une date de péremption et doivent être régulièrement remplacés. Lire les conseils du fournisseur.
- Lieu de travail : pas de recommandations particulières si ce n'est d'aérer le local de de travail lors de l'émission de poussières

Mai 2015

PLAQUE POUR TABLE DE SOUFFLAGE FICHE DE DONNEES DE SECURITE

VVPTS

9 – Propriétés physiques et chimiques

- Apparence : blanc cassé, panneau plat
- pH : 7-10
- Point de fusion : non applicable
- Point d'ébullition : non applicable
- Point d'éclair : non applicable
- Inflammabilité : M0 - non combustible
- Auto inflammabilité : non applicable
- Danger d'explosion : non applicable
- Densité : 875 +/- 10% Kg/m³
- Hydrosolubilité : non applicable
- Liposolubilité : non applicable
- Odeur : sans
- Autre information : légèrement soluble dans les acides

10 – Stabilité et réactivité

Stable et inerte

11 – Informations toxicologiques

- Organes concernés : poumons, estomac, intestins et yeux (poussières générées lors de la coupe ou perçage des panneaux).
- Effets à court terme :
- Yeux : Les particules de poussières peuvent entraîner une irritation temporaire et un larmoiement des yeux.
- Peau : pas d'effet particulier
- Inhalation : la poussière peut entraîner une irritation des voies respiratoires
- Ingestion : légère gêne
- Effets à long terme : l'inhalation prolongée de fortes concentrations de poussières peut entraîner des maladies respiratoires.

12 – Informations écologiques

- Pas d'effet significatif

13 – Considérations relatives à l'élimination

- traiter comme des déchets de matériaux de construction

14 – Informations relatives au transport

- pas de précaution particulière

Mai 2015

**PLAQUE POUR TABLE DE SOUFFLAGE
FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

VVPTS

15 – Informations réglementaires

- Valeur Limite d'Exposition recommandée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (VLEP)
- Valeur moyenne d'Exposition (VME).
- Mica : VME 10mg/m³ de poussière inhalable, 1mg/m³ de poussière alvéolaire, valeur moyenne estimée sur 8 heures de travail.
- Cellulose : VME 10mg/m³ de poussière inhalable, 5 mg/m³ de poussière alvéolaire, valeur moyenne estimée sur 8 heures de travail.

16- Autres informations

- Domaine d'application : industrie du bâtiment
- Applications : pas de restriction à ce jour
- formation : aucune formation n'est nécessaire. l'utilisateur doit être informé de la conduite à tenir et doit prendre connaissance de ce document.
- Composants résiduels : le quartz est utilisé dans la production de ce produit; une faible quantité peut rester dans le panneau. Cette quantité n'est pas significative, la VME étant de 5mg/m³ de poussière mixte, il est peu probable que la VME de 0.4mg/m³ pour le quartz (valeur moyenne estimée sur 8 heures) soit atteinte .
- Des tests faits à l'IOM (Institute of Occupational Medicine) en Grande -Bretagne ont démontré que le niveau de quartz contenu dans la poussière alvéolaire générée par le panneau est inférieur à 1%.

Les informations contenues dans ce document sont à ce jour précises et fournies en toute bonne foi, toutefois elles ne constituent pas une garantie.